

RENTRÉE SPORTIVE 2025 :

**QUELLES OPPORTUNITÉS DE
RENFORCER L'ÉQUIPE DE VOTRE
ASSOCIATION ?**

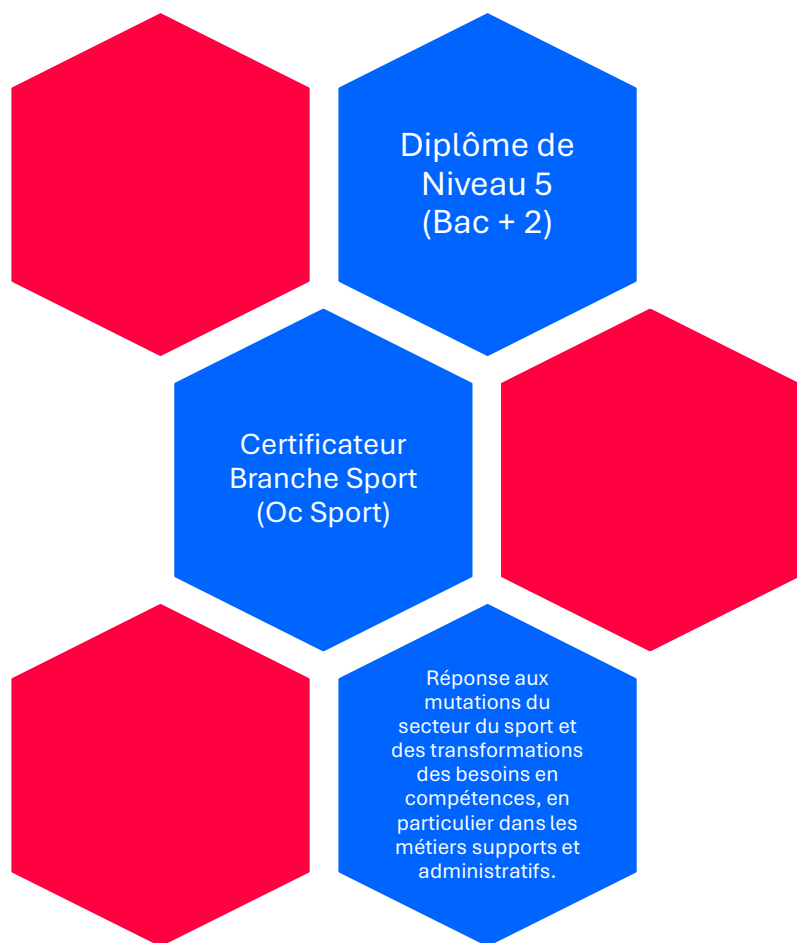
24/06/2025 - visioconférence

L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

SEPTEMBRE 2025

Titre à finalité professionnelle
→ Chargé de Développement
d'une Structure Sportive
Associative (TFP CDSSA)

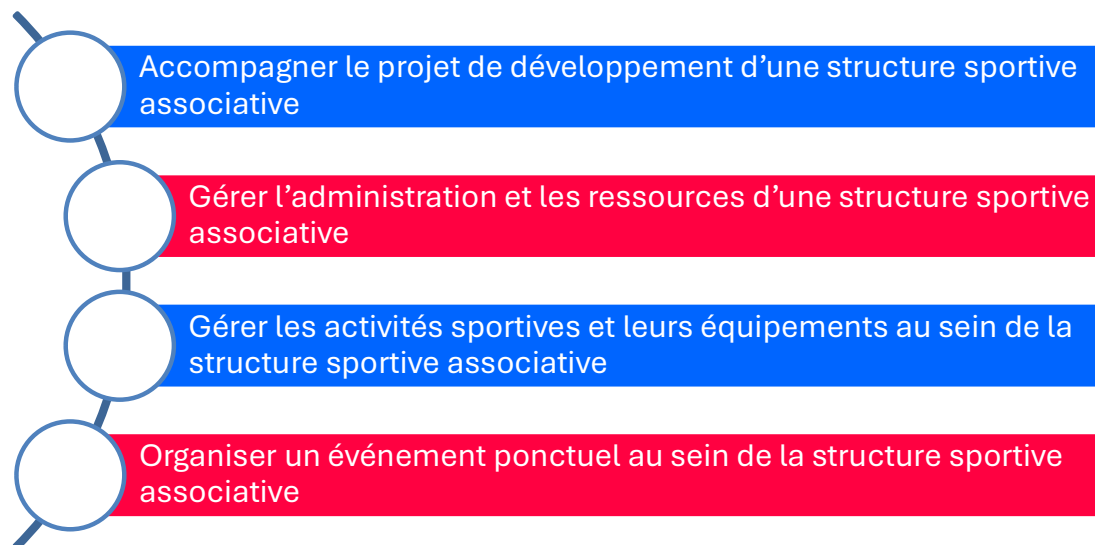
TFP CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE (CDSSA)



Débouchés



Blocs de compétences de la formation

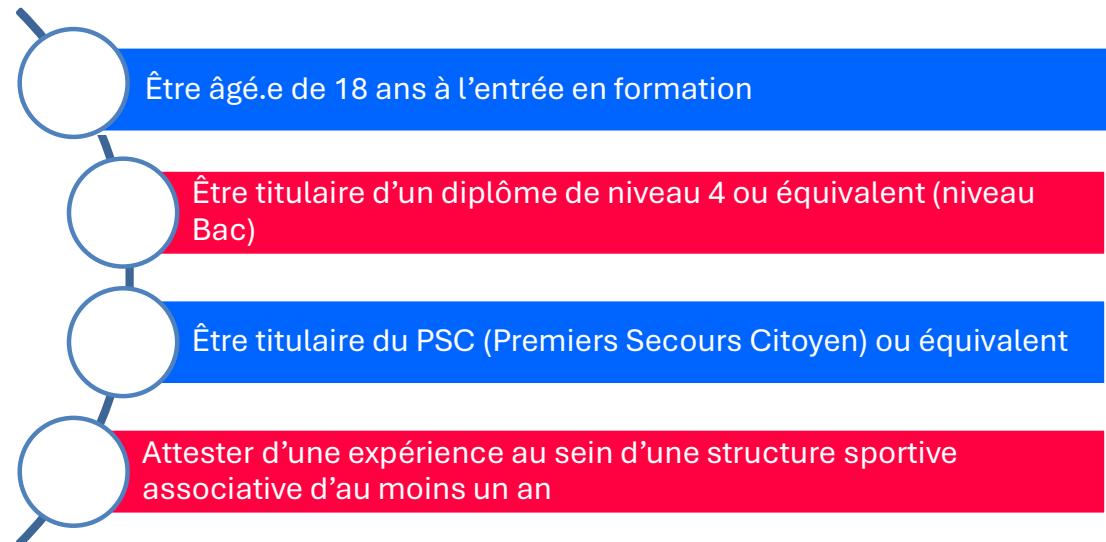


TFP CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE (CDSSA)

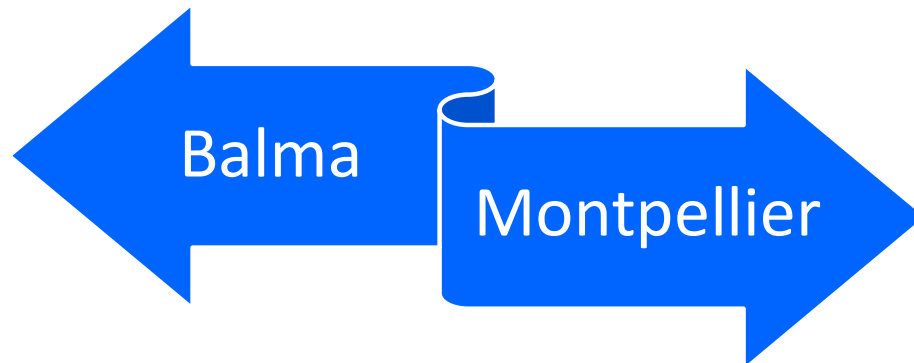
14 modules thématiques :

- **Sociologie**
- **Gestion administrative et financière**
 - **Ressources humaines**
 - **Juridique**
 - **Partenariats**
 - **Événementiel**
 - **Communication**
 - **Activités sportives**
- **Responsabilité sociétale des organisations (RSO)**

Prérequis et conditions d'accès



TP CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE (CDSSA)



Dates clés*

Ouverture des inscriptions
14/04/2025



Clôture des inscriptions
29/08/2025



Test de sélection
07 au 11/07



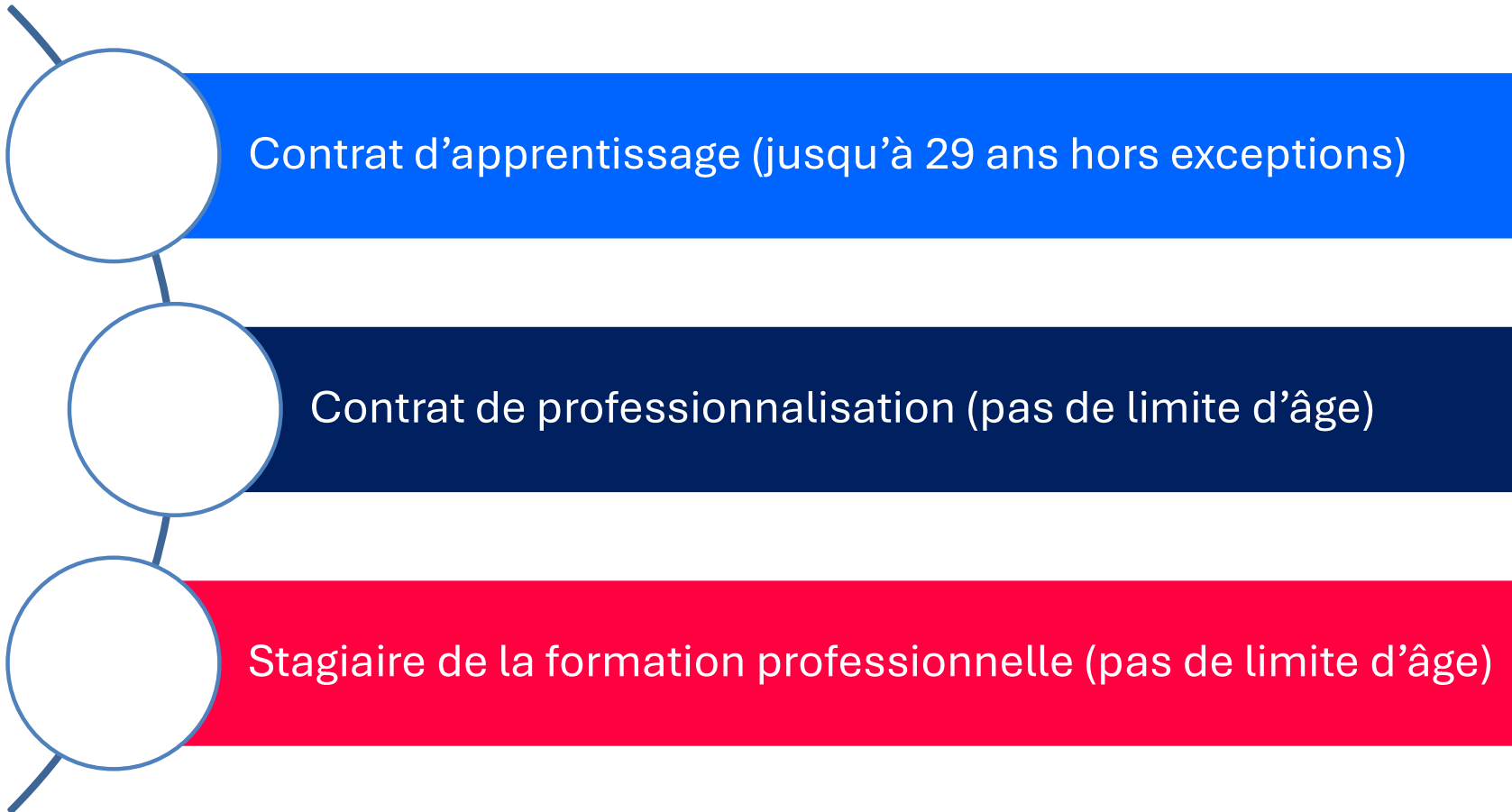
Début de la formation
15/09/2025



Fin de la formation
07/07/2026

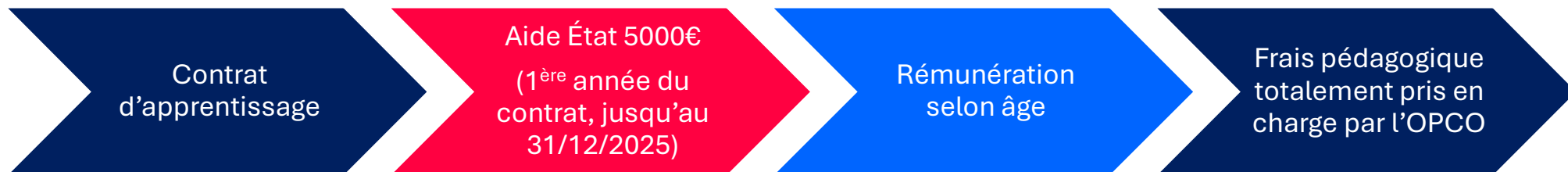
** Possibilité de débiter le contrat d'apprentissage
2 mois avant la date d'entrée en formation*

OPPORTUNITÉS DE RECRUTEMENT



RECRUTEMENT ET FINANCEMENTS

APPRENTISSAGE



L'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC¹⁹ ou du SMC²⁰ si ce dernier est plus favorable et que l'apprenti a 21 ans ou plus. Au 01/11/2024, le montant du SMIC brut est de : 1 801,80€. Si ce montant augmente en cours d'année alors la rémunération suit cette hausse.

SITUATION	16 À 17 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET PLUS
1 ^{ère} année	27% du SMIC soit 486,49 €	43% du SMIC soit 774,77 €	53% du SMIC* soit 954,95 €	100% du SMIC* soit 1 801,80 €
2 ^{ème} année	39% du SMIC soit 702,70 €	51% du SMIC soit 918,92 €	61% du SMIC* soit 1 099,10 €	
3 ^{ème} année	55% du SMIC soit 990,99 €	67% du SMIC soit 1 207,21 €	78% du SMIC* soit 1 405,40 €	

*ou du SMC de l'emploi occupé si plus favorable si l'apprenti a 21 ans ou plus.

Simulations coût emploi :

Apprenti 19 ans :

$$774,77\text{€} \times 12 = 9297,24\text{€}$$

$$9297,24 - 5000\text{€} = 4297,24\text{€} / \text{an}$$

$$4297,24 / 12 = 358,10\text{€} / \text{mois}$$

Apprenti 22 ans :

$$954,95 \times 12 = 11\,459,40\text{€}$$

$$11\,459,40 - 5000\text{€} = 6459,40\text{€} / \text{an}$$

$$6459,40 / 12 = 538,28\text{€} / \text{mois}$$

RECRUTEMENT ET FINANCEMENTS

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Contrat en CDD
ou CDI

Rémunération
selon âge

Frais pédagogique
totalement pris en
charge par
l'OPCO

Note : Les sommes sont calculées sur la base d'un SMIC brut à temps plein (35 heures). Montants au 1^{er} janvier 2024.

Age	Titre ou diplôme non professionnel de niveau IV ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
Moins de 21 ans	55 % du SMIC (971,81 €)	65 % du SMIC (1 148,50 €)
21 ans à 25 ans révolus	70 % du SMIC (1 236,84 €)	80 % du SMIC (1 413,54 €)
26 ans et plus	100 % du SMIC	100 % du SMIC
ou 85 % du salaire minimum conventionnel (SMC) de branche si plus favorable.		

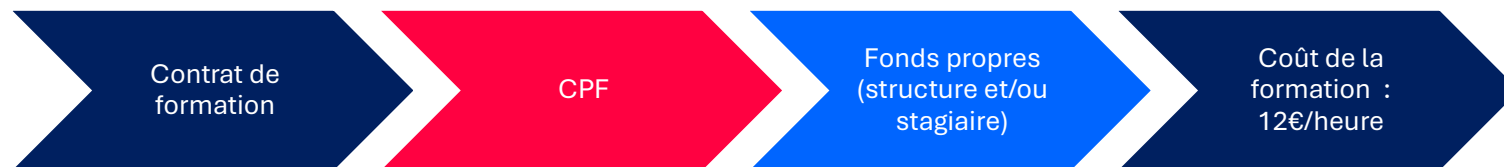
Simulations coût emploi :

Stagiaire 18 à 21 ans avec le bac :
13 782€ Annuel
13 782€ / 12 = 1 148,50€ / mois

Stagiaire 21 à 25 ans avec le bac :
16 962,48 € Annuel
16 962,48€ / 12 = 1 413,54€ / mois

RECRUTEMENT ET FINANCEMENTS

STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Coût de la formation :

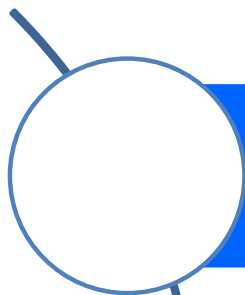
TFP CDSSA (602 h) : 7200€

Devis et étude financière sur demande

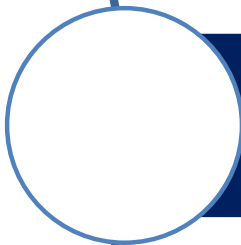
INFO CPF

- Compte Personnel de Formation
- **Abondement possible du CPF jusqu'à 8000€ (après utilisation totale des droits)**
- Public : tout salarié de la branche Sport disposant d'1€ minimum sur son compte CPF

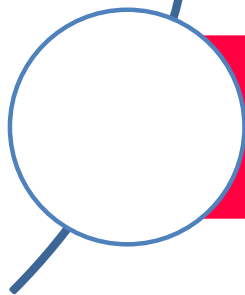
TUTEUR ET MAITRE D'APPRENTISSAGE



Si salarié : Diplôme de niveau équivalent à la certification proposée et d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans le champ du métier préparé (ou 3 ans sans certification de même niveau)



Si bénévole : désigné par le comité directeur au regard de sa disponibilité et de son expertise (PV de réunion de l'instance décisionnaire).



Possibilité de constituer une **équipe tutorale** avec des personnes issues d'autres structures (CD, Ligue...)

Plus-value de la formation

Pour l'alternant :

Une formation transversale
Immersion en structures
professionnelles
Intervenants experts de
terrains / proximité

Commun :

Une montée en compétences
Ouverture au réseau du Mouvement
Olympique et Sportif

Pour la structure :

Une possibilité de renforcer
votre équipe
À compétences égales un
salarié à moindre coût

→ Possibilité de mettre en contact des structures et des apprentis

→ Possibilité de mutualiser un contrat d'alternance avec une ou plusieurs autres structures



CALENDRIER 2025-2026

Calendrier TFP Chargé de développement d'une SSA

	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Trimestre 5		
J	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26
1			férié	?	férié				férié	?					férié
2				?		?	?			?					
3			?			?	?								
4			?				?		?						
5					?		?		?						
6		?			?		?	férié							
7		?						?			Rattrapages				
8				?					férié	?					
9				?		?	?			?					
10			?			?	?			?					
11			férié						?	?					férié
12					?				?	?					
13		?			?			?							
14		?						?	férié		férié				
15	?			?						?		férié			
16	?			?		?	?			?					
17	?		?			?	?				July OCS				
18	?		?						?	?					
19	?				?				?	?					
20					?				?						
21									?						
22	?								?						
23	?				Certifs		?								
24			?				?								
25			?	Noël					férié						
26					?				?						
27		?			?			?							
28		?						?							
29	?	?						?							
30	?	?					?	?							
31		?					?								

Heures	63	63	49	42	56	42	91	49	70	77	0	0	0	0	0
--------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	---	---	---	---	---

Total h	602
---------	-----

T1	175
T2	140
T3	210
T4	77
T5	0

LEGENDE

Jours en struct alternance	112 jours (784h)
Formation centre	86 jours (602h)
Week-end et jours fériés	
Epreuves certificatives	8 jours (56h)
Jours distribution	Dates approximatives (à confirmer OCS)

Échanges et questions diverses



INFOS ET CONTACT

Clémence COUDERT – chargée de projets Formation (site de Balma)

06.47.47.16.34 – clemencecoudert@franceolympique.com

Manuel RINALDI – chargé de projets Formation (site de Montpellier)

07.86.12.46.73 – manuelrinaldi@franceolympique.com

Site internet:

TFP CDSSA : <http://www.cros-occitanie.fr/page/charge-developpement-structure-225.html>

